

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VILLEURBANNE

TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'INDUSTRIE

LIVRET DE TRAVAIL

Nom :

Mr Payin Louis

LYON
ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE
14, Rue de la Barre, 14

1920

INSTRUCTIONS

relatives à la délivrance des Livrets

Les Maires sont tenus de délivrer *gratuitement* aux père, mère, tuteur ou patron, un Livret sur lequel sont portés les nom et prénoms des enfants des deux sexes âgés *de moins de dix-huit ans*, la date, le lieu de leur naissance et leur domicile. (*Code du Travail, Livre II, art. 88*).

Si l'enfant est âgé *de 12 à 13 ans*, il devra justifier qu'il a obtenu *le certificat d'études primaires* institué par la loi du 28 mars 1882, et mention en sera faite sur le Livret, Il devra aussi présenter *un certificat d'aptitude physique*, délivré *à titre gratuit* par l'un des médecins chargés de la surveillance du premier âge, ou l'un des médecins inspecteurs des écoles, ou tout autre médecin chargé d'un service public, désigné par le Préfet. (*Code du Travail, Livre II, art. 2 et 3*).

L'âge de l'enfant est établi, en dehors de sa commune d'origine, par un bulletin de naissance délivré sur papier libre, conformément à l'art. 16 § 1 de la loi du 13 brumaire an VII.

Pour les enfants étrangers, l'âge et l'identité résultent de pièces délivrées par le Consulat de leur nation dans la circonscription duquel ils sont domiciliés.

DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE VILLEURBANNE

LIVRET N°

224

Nom :

Barry

Prénoms :

Louis Antoinette

Sexe :

féminin

Date de naissance :

16 Avril 1910

Lieu de naissance :

Lyon ec.

Domicile :

36 Rue Charvette

Délivré le

19 AVR 1923

192

Cachet de la Mairie :

Le Maire,



[Handwritten signature in blue ink]

A REMPLIR

A L'ENTRÉE dans l'atelier

(Il est interdit de mettre aucune

Entré le

19/4 123

Employé comme⁽¹⁾

Élève

Signature du patron :

E. LAMY

Profession :

Domicile :

5, Cours de la République, 5
VILLEURBANNE-LYON

Entré le

18 Mai 1923

Employé comme⁽¹⁾

Apprenti

Signature du patron :

Profession :

Domicile :



(1) Indiquer à quel genre de travail l'enfant sera employé dès son entrée.

PAR LES PATRONS

A LA SORTIE de l'Atelier

(annotation autre que celles indiquées)

Sorti le

17/9/25

Etait employé comme⁽²⁾

plieur

Signature du patron :

E. LAMY

Profession :

5, Cours de la République, 5

Domicile :

VILLEURBANNE-LYON

Sorti le

Etait employé comme⁽²⁾

Signature du patron :

Profession :

Domicile :

(2) Indiquer à quel genre de travail l'enfant était employé au moment de sa sortie.

Reproduction avec l'aimable autorisation
de Mme Nicole Chaumet d'après le Livret
de travail de Mme Louise Bazin

Le Rize, centre Mémoires & Société © 2008